

prêché l'évangile malgré les édits des Empereurs et les menaces des tyrans? Auraient-ils répondu avec tant de fermeté aux Juges et aux Magistrats, qui leur défendaient de parler, qu'ils devaient plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes? Si les Pères de l'Eglise, les Athanasie, les Chrysostôme, les Augustin et les autres avaient eu de pareils égards, auraient-ils préservé le peuple fidèle de tant d'erreurs qu'ils ont détruites, et de tant d'hérésies qu'ils ont hautement combattues?

Agissez avec respect, mais agissez avec force : l'un n'est point contraire à l'autre. Honorez la naissance, honorez la dignité, honorez la personne, mais condamnez l'injustice et l'iniquité."

Vient-on maintenant savoir ce que l'on fait quand, tout en s'abstenant d'applaudir, de soutenir et d'appuyer l'erreur, on prétend cependant devoir lui laisser assez de liberté pour qu'elle ne crie point, elle et ses partisans, à l'intolérance? Qu'on prête encore l'oreille aux paroles de Bourdieu, on l'apprendra.

"Suivant la belle et solide réflexion de St. Augustin, le libertinage (en particulier le libertinage de l'esprit) ne demande point précisément d'être applaudi, d'être soutenu et appuyé : il se contente qu'on le tolère, et c'est assez pour lui de n'être point traversé ni inquiété. Quand donc vous le laissez en paix, vous lui accordez tout ce qu'il prétend. Avec cela il ne manquera pas de prendre racine, et, sans avoir besoin d'un autre secours, il saura bien se fortifier et s'étendre. N'est-ce pas de cette sorte et par cette voie qu'il est toujours parvenu à ses fins? Les ménagements de ceux qui l'ont élargi, et qui devaient le réprimer dans sa naissance, ont été de tout temps les principes de son progrès.

Voilà ce qui a nourri dans tous les siècles la licence de certains esprits contagieux, qui ont infecté le monde. Voilà ce qui a introduit dans le christianisme tant d'abus et tant de désordres, directement opposés aux lois de l'honnêteté.

Voilà ce qui a multiplié les schismes et les hérésies. On se faisait d'abord un point de sagesse de les négliger, et puis on se trouvait trop faibles pour les retrancher. Après les avoir supportés par indulgence, on se voyait réduit à les souffrir par nécessité. La politique des uns rendait le zèle des autres impuissant et inutile.

Et pour remonter jusques à la source, l'indifférence d'un homme qui n'avait pas fait son devoir était la cause originaire d'un vaste incendie qui embrasait des pays entiers.

En dis-je trop, chrétiens; et sans consulter d'autre expérience que celle de nos pères, ce que je dis n'est-ce pas ce qu'ils ont éprouvé et de quoi ils nous ont laissé

les tristes restes? De là l'obligation spéciale et redoutable de ceux qui se trouvent élevés en dignité, de ceux qui ont dans le monde de la qualité, de ceux qui par leurs talents ou par leurs emplois se sont acquis plus d'autorité, de ceux à qui Dieu semble avoir donné plus de lumières et de capacité; de là, dis-je, cette obligation plus étroite qu'ils ont d'attaquer avec force les scandales du siècle et de leur couper court.

Obligations qu'ils doivent considérer comme l'un des points sur lesquels le Saint-Esprit leur fait entendre qu'ils seront plus exactement recherchés, plus sévèrement jugés, plus rigoureusement condamnés."

Quant à ceux qui prétendent que pour suivre sans relâche le mal et l'erreur, c'est les irriter, c'est manquer de prudence, voici comment leur répond l'illustre jésuite.

"Vous me direz qu'un zèle vif et ardent, tel que je tâche de vous l'inspirer contre le libertinage (celui de l'esprit en particulier) et contre le vice, bien loin de guérir le mal, ne servira souvent qu'à l'irriter. Quand cela serait, chrétiens, et que vous veniez que ce'a dût être, votre indifférence pour Dieu l'en serait pas moins criminelle, et en mille rencontres le zèle ne vous obligerait pas moins à vous déclarer. Quoique le mal s'aggrave et s'irritât, vous auriez fait votre devoir. Dieu aurait ses vues pour le permettre ainsi; mais l'intention de Dieu ne serait pas que le mal, qu'il voudrait permettre, fût ménagé et toléré par vous. Sans mesurer les choses par l'événement, vous auriez toujours la consolation de dire à Dieu: Seigneur, j'ai suivi vos ordres, et j'ai pris le parti de votre loi. Et certes, mon cher auditeur, il ne vous appartient point et il ne dépend pas de vous, sous prétexte d'un événement futur et incertain, de vous dispenser d'une obligation présente et assurée. C'est à vous de vous confier en Dieu et d'agir dans l'espérance qu'il bénira votre zèle. Aussi ce zèle que je vous recommande, étant un zèle de charité, qui n'a rien d'amer, qui n'est ni fier, ni hautain; qui aime le pécheur et l'impie, en même temps qu'il combat l'impiété et le péché, il y a tout sujet de croire qu'il sera efficace et d'en attendre le fruit que l'on se propose.

"Vous me direz qu'il faut user de discrétion, et je le dis aussi bien que vous. Car à Dieu ne plaise que je vous engage à imiter ceux qui emportés par leurs propres sens, au lieu de se faire un zèle de leur religion, se font une religion de leur zèle. Non sans doute, ce n'est point là ce que j'entends. Il faut de la discrétion, mais aussi une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle lui-même doit tendre. Tant de discrétion qu'il vous plaira, pourvu que le vice soit corrigé, pourvu que le scandale soit réparé, pourvu que la cause de Dieu ne succombe pas.